

## **Pour un guide de la commémoration Publics et projets**

par Françoise Mosser  
conservateur général du patrimoine,  
chargé des célébrations nationales à la direction des archives de France

Pour introduire la séance consacrée à une réflexion sur "un guide de la commémoration", il a paru intéressant de tenter de dresser un "inventaire" des divers types de projets susceptibles d'être mis en œuvre à l'occasion d'une commémoration, inventaire certainement incomplet que chacun pourra enrichir à la lumière de son expérience.

Les manifestations liées à des anniversaires deviennent, chaque année, plus nombreuses ; il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir la presse ou les programmes culturels. Dans l'introduction de la brochure *Célébrations nationales 2000*, Pierre Nora écrit : "La commémoration est aujourd'hui la base continue de la vie culturelle, artistique et littéraire, universitaire et savante, qui tend à se dérouler tout entière selon le calendrier commémoratif. Du colloque à l'exposition rétrospective, du catalogue à l'édition exhumatrice, l'anniversaire est devenu la pierre d'angle de tout programme de travail intellectuel."

Encore faut-il éviter, à tout prix, "la commémoration fourre-tout" ou "le bric-à-brac commémoratif". Ces formules sont de Thierry Gasnier, auteur, dans *Le Débat* (1994), d'un article sur "la France commémorante", pour lequel il a procédé à un dépouillement systématique des manifestations figurant dans les brochures publiées par la Délégation aux célébrations nationales de 1986 à 1993. Sur le mode humoristique, il cite, entre autres exemples, "le plantureux programme du bimillénaire de Strasbourg en 1988, qui montre le plus nettement que, désormais, tout devient bon pour commémorer. La municipalité organisatrice a réussi à intégrer dans le programme des festivités une finale de coupe d'Europe de football, une étape du Tour de France et même une visite de Jean-Paul II." Or, le sérieux et le succès d'une commémoration reposent sur l'élaboration d'un projet cohérent, basé sur un programme construit en fonction d'objectifs précis, par rapport à des publics clairement identifiés. J'ai donc évoqué, dans un premier temps, les publics potentiels des célébrations, avant de tenter un recensement des "outils" que l'on peut utiliser.

### **Les publics des célébrations**

La connaissance des publics est, aujourd'hui, un souci majeur pour tout responsable d'établissement culturel ; la préparation d'un projet implique de bien définir les publics visés. Mais existe-t-il un public spécifique pour les célébrations nationales ?

Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, disait, dans son discours d'installation du Haut Comité des célébrations nationales, le 3 février 1999 : "Cette volonté de célébrer les grands hommes et les faits marquants de notre histoire et de notre culture, aussi bien que des actes et des personnages peut-être moins notables, mais qui touchent la sensibilité d'un groupe ou d'un territoire, s'exprime avec force et n'émane pas seulement des élites. Certes les Universités, les établissements culturels, les sociétés historiques sont à l'origine de beaucoup d'initiatives, mais les collectivités - grandes et petites -, les associations ne sont pas en reste pour lancer des célébrations nationales ou locales. Un très large public s'intéresse à ces célébrations, se presse aux manifestations qu'elles suscitent".

Il apparaît que les publics concernés ou intéressés par les célébrations sont extrêmement divers. Nous pouvons en avoir une idée en analysant les fichiers de diffusion de la brochure des célébrations nationales (12000 noms environ de personnes et d'institutions). Je proposerai, sur cette base, de les répartir en trois catégories : les initiateurs ou organisateurs, les relais ou médiateurs, les amateurs ou consommateurs.

### Les initiateurs ou organisateurs

Ils sont à l'origine des projets de tous ordres mis en œuvre à l'occasion d'une célébration. Nous trouvons dans cette catégorie :

- Les institutions, d'abord : nous entendons, par ce terme, toutes les personnes morales, structures sociales, groupements divers, des plus hautes instances publiques aux organismes les plus modestes, qui "s'autocélèbrent" à l'occasion de leurs anniversaires à chiffres ronds.
- Des associations : d'une part, celles qui se consacrent, depuis longtemps, à un sujet et saisissent l'occasion d'un anniversaire pour mettre en valeur leur thème de prédilection. Elles préparent généralement l'événement très à l'avance ; d'autre part, celles qui se créent précisément pour une célébration, associations *ad hoc* qui, souvent, s'éteindront au dernier feu de cette célébration. Pierre Nora évoque dans *Les Lieux de mémoire* les "milliers d'associations créées à cet effet".
- Des établissements scientifiques ou culturels spécialisés sur un sujet (les maisons d'écrivain en sont un excellent exemple) : la célébration est pour eux incontournable et pourra être, par-delà des manifestations éphémères, l'occasion de projets s'inscrivant dans la durée (recherche, aménagement).
- Des organismes de recherche (universités, sociétés savantes, etc.) : généralement leurs centres d'intérêt (une période, une région, une école littéraire...) sont plus larges qu'un personnage ou un événement précis, mais des anniversaires successifs leur permettent de développer des recherches et d'attirer l'attention sur leurs travaux.
- Des collectivités, enfin : elles sont très nombreuses à utiliser les anniversaires pour dynamiser leur politique culturelle, mais aussi comme moyen de communication et de valorisation de l'image de la cité, notamment dans un objectif de développement touristique.

### Les relais ou médiateurs

C'est un public particulièrement important, car il sert de caisse de résonance à l'anniversaire célébré et contribue à faire connaître un sujet dans des milieux extrêmement divers. Ces médiateurs sont demandeurs d'informations trois ou quatre, voire cinq ans avant les anniversaires susceptibles d'être célébrés, afin de pouvoir préparer leur travail ou leur programmation. Nous avons recensé dans cette catégorie :

- Les relais de communication : ensemble des médias, mais aussi agences de communication.
- Les relais de diffusion culturelle : tous les établissements qui vont baser une part de leur programmation sur des anniversaires (services d'archives, bibliothèques, musées, lieux de spectacles, centres culturels, etc.).

- Les relais éducatifs : milieu scolaire (chefs d'établissement, Centres de documentation et d'information des lycées et collèges, enseignants du primaire et du secondaire...), animateurs culturels et socio-culturels, maisons de jeunes, organismes d'éducation populaire, universités inter-âges, services culturels des universités, comités d'entreprise, etc.).
- Les établissements français à l'étranger : services de coopération et d'action culturelle des ambassades, instituts et centres culturels, Alliances françaises, établissements d'enseignement français à l'étranger.
- Les relais francophones : notamment les professeurs de français à l'étranger.
- Les relais économiques : beaucoup plus importants qu'on pourrait le penser sont ceux qui exploitent les anniversaires à des fins économiques et commerciales (maisons d'édition, organismes de tourisme - offices de tourisme, mais aussi agences de voyage -, établissements commerciaux (producteurs de "produits dérivés"...). À titre d'exemple, citons la maison Hermès, qui interroge régulièrement la Délégation aux célébrations nationales pour créer des foulards sur des thèmes de célébration.

### Les amateurs ou consommateurs

Il n'existe à notre connaissance aucune étude qui ait analysé le public propre aux célébrations. Nous pouvons, cependant, en avoir une idée en étudiant les profils des très nombreuses personnes qui prennent contact avec la Délégation aux célébrations nationales (demandes de brochures, de programmes, de listes d'anniversaires). On y retrouve les différentes catégories décrites dans les grandes enquêtes sur les pratiques culturelles des Français, car il existe "des amateurs de célébrations" dans toutes ces catégories.

L'anniversaire est, pour tous, une clef d'aujourd'hui pour retrouver le passé, une donnée concrète qui va focaliser l'intérêt d'un public très diversifié, allant du connaisseur à l'amateur, du professeur d'université au pensionnaire d'une maison de retraite, de l'étudiant à la grand-mère désireuse d'informer ses petits enfants, sans oublier les étrangers francophones et francophiles. En marquant leur intérêt pour les célébrations, tous expriment un besoin de connaissance et le souci d'en savoir plus. L'anniversaire apparaît comme une "valeur ajoutée", qui permet de mobiliser un public plus nombreux.

### **Les "outils" de la commémoration**

Dans ses *Lieux de mémoire* (p. 4693), Pierre Nora évoque "les deux piliers inévitables de la commémoration contemporaine que sont devenus l'exposition obligatoire et le fatidique colloque". Pour être un peu caricaturale, l'observation n'est pas loin de la réalité et l'on regrettera parfois que les promoteurs des célébrations ne fassent pas preuve de plus d'imagination. Il existe pourtant de nombreux autres outils de célébration. Le recensement succinct que nous en proposons s'appuie, pour partie, sur l'article de Thierry Gasnier cité plus haut.

### Les outils d'information générale

Le public demande à l'État de lui fournir ces outils : il s'agit, essentiellement, de la brochure annuelle des célébrations nationales, qualifiée par Marc Fumaroli dans un article de *Commentaires* (printemps 1996) de "vrai missel républicain". C'est un point de référence et un relais d'information destiné prioritairement aux médiateurs de la politique des célébrations nationales, mais c'est, aussi,

un outil culturel et pédagogique apprécié par tous les publics. Cette publication est désormais enrichie par une rubrique spéciale figurant sur le site internet du Ministère de la culture et de la communication ("Événements culturels"), où sont notamment recensées les manifestations organisées à l'occasion des anniversaires.

### Les actions de mise en valeur

La commémoration peut, et même doit, être l'occasion de réaliser des projets de développement durable, des actions pérennes qui demeureront au-delà de la célébration et dont celle-ci aura été, en quelque sorte, l'agent déclencheur. L'aménagement accompagne la commémoration. À ce chapitre, on citera la restauration d'un site ou d'un monument, sa mise en lumière, l'ouverture ou la rénovation d'un musée, la création de routes historiques, de parcours touristiques, etc.

### Les "grands classiques"

Pour ces modes de commémoration, Thierry Gasnier parle d'un "vieux style" que l'on pourrait retrouver dans toute l'histoire des commémorations. On relève, dans cette catégorie, les séances solennelles d'académies, les poses de plaques commémoratives, les baptêmes de rue, l'édification de statues ou de monuments commémoratifs (parfois réalisée avec le soutien de la Délégation aux arts plastiques, grâce à la politique des commandes publiques). "Ces manifestations ont en commun d'ancrer la mémoire du héros ou de l'événement sur les lieux de son histoire et d'en fournir durablement un témoignage tangible" (Thierry Gasnier). Aujourd'hui minoritaires dans les programmes, ces actions ne sont toutefois pas négligeables, surtout si l'on y ajoute les autres formes, moins spectaculaires, mais très prisées, d'hommages que sont les monnaies, les médailles, les timbres-poste et les flammes postales.

### Les actions de recherche et de diffusion scientifique

C'est volontairement que nous lions ces deux types d'action, afin de souligner l'importance que nous attachons à l'utilisation des célébrations pour encourager à la fois la recherche et sa restitution au grand public, car "*la commémoration se pense aussi comme une pédagogie*" (Thierry Gasnier). Cette "*remémoration de la commémoration*" se traduit par des colloques et des journées d'études, des expositions qui sont devenues "*la forme dominante de la commémoration*" (Thierry Gasnier) et doivent être l'occasion de faire le point d'un sujet, des cycles de conférences, des voyages et excursions thématiques, des actions en milieu scolaire... Dans ce cadre, nous signalerons les expositions sur affiches de la Délégation aux célébrations nationales. Réalisées depuis une quinzaine d'années, elles se sont attachées à des sujets aussi divers que les Capétiens, l'Europe cistercienne, Mozart, Victor Hugo, Saint-Exupéry, la découverte de l'Amérique, le cinéma, l'Edit de Nantes et le corps préfectoral. Tirées à plusieurs centaines d'exemplaires, ces séries d'affiches, diffusées très largement en France et à l'étranger, permettent de sensibiliser des publics nombreux et d'origines variées.

### Les actions de diffusion culturelle

Ces actions sont multiples. On recense quantité de concerts, de représentations théâtrales, de spectacles divers. On trouve aussi des fêtes et spectacles populaires, « son et lumière » ou animations de toutes sortes, qui vont parfois jusqu'au défilé de majorettes. La célébration devient alors ludique et festive. Pour Thierry Gasnier, qui amalgame peut-être un peu sévèrement des formes d'expression ayant, pour la plupart, leur légitimité, ces manifestations, qui caractérisent "le nouveau

style commémoratif, participent de la commémoration nomade et ont en commun de ne rien produire de durable. Elle n'ont qu'un registre : celui de l'éphémère".

### Les canaux médiatiques

Thierry Gasnier, attire enfin l'attention sur le grand nombre de livres, de disques, de revues, d'émissions de radio ou de télévision, de téléfilms et de films produits à l'occasion de célébrations ; il note : "À voir leur masse croître sans cesse, on peut penser que c'est par ces canaux que transite désormais l'essentiel de la mémoire des célébrations nationales". Cette observation a été faite il y a six ans ; depuis, le phénomène n'a cessé de s'amplifier. La presse d'information générale et ses suppléments culturels ainsi que les revues spécialisées le démontrent de façon quasi quotidienne. Certains organisateurs de célébration en profitent pour concevoir et diffuser, sous une même ligne graphique, une production éditoriale d'une grande variété, allant de l'ouvrage scientifique au dépliant touristique, qui permet de toucher des publics très divers. Les réalisations récentes concernant Chateaubriand et Louis Guilloux sont, à cet égard, tout à fait exemplaires.

Les nouvelles techniques de communication offrent à ces actions médiatiques des possibilités renouvelées de développement. Les sites consacrés à des anniversaires se multiplient sur la toile. La Délégation aux célébrations nationales vient de créer le sien qui renvoie, grâce au système des liens, à d'autres sites concernant des célébrations. La mission de la recherche et de la technologie du Ministère de la culture et de la communication a retenu le projet de réaliser, en concertation avec la Direction des archives de France, des expositions virtuelles présentant chaque année, sur l'Internet, une ou plusieurs commémorations emblématiques permettant de mettre en valeur les recherches conduites par des services du ministère et leurs partenaires. Après le facteur d'orgues Aristide Cavaillé-Coll en 1999, André Le Nôtre va faire l'objet en 2000 d'une exposition virtuelle. La Bibliothèque nationale de France a eu aussi recours à ce procédé pour présenter un montage autour des fragiles dessins de l'architecte Etienne Louis Boullée, à l'occasion du bicentenaire de sa mort.

En conclusion, je voudrais, en me référant à deux personnalités qui se sont penchées avec intérêt sur le phénomène des commémorations, revenir sur ce qui paraît devoir être l'objectif majeur des actions et manifestations organisées à l'occasion d'une célébration : faire œuvre éducative. "Il s'agit, écrit Jean Leclant, président du Haut Comité des célébrations nationales, par des colloques, des expositions, des manifestations de toutes sortes, par l'action concertée des enseignants de tous niveaux, par les programmes de nos représentants à l'étranger, de contribuer à une œuvre éducative de choix". Marc Fumaroli estime, pour sa part, que les célébrations nationales ne doivent pas "avoir d'autre ambition que d'offrir un cadre général à la mémoire et à la formation permanente du public. Elles proposent, et c'est le public - chacun de nous dans son essentielle liberté - qui dispose. Ce qui compte, c'est l'invitation à reconnaître le bien commun, beauté, savoir, talent de notre communauté. C'est la promesse tenue de faire revivre ce bien commun dans l'actualité et de le faire partager aussi universellement qu'il le mérite".

### Bibliographie succincte :

- Marc Fumaroli, "Fêter, célébrer, commémorer", dans *Commentaires*, printemps 1996, p. 201-203.
- William Johnston, *Post-modernisme et bimillénaire. Le culte des anniversaires dans la culture contemporaine*, Paris, PUF, 1992.
- Pierre Nora, "L'ère de la commémoration", dans *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, coll. "Quarto", vol. 3, p. 4687-4718 (réédition de l'ouvrage publié en 1992).

- Le numéro 78 (janvier-février 1994) de la revue *Le Débat* consacré à la commémoration et particulièrement l'article de Thierry Gasnier, "La France commémorante. Les célébrations nationales (1986-1993)", p. 89-98.